



**CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)  
ET SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL:  
DES MILIEUX DE VIE ADAPTÉS  
AUX BESOINS DES ENFANTS DE 4 ANS**



AVIS

Février 2013

**Cet argumentaire a été élaboré par un comité formé d'administrateurs et de membres de l'équipe permanente de l'AQCPE :**

*Suzanne Beauchamp-Luft*

Directrice générale du CPE Contact Jardin-Soleil (Terrebonne)

*Renée-Chantal Bélinga*

Coordonnatrice au développement et aux communications du Regroupement des CPE de l'Île de Montréal

*Suzanne Pion*

Directrice générale du Regroupement des CPE de l'Île de Montréal

*Claudette Pitre-Robin*

Directrice générale du Regroupement des CPE de la Montérégie

*Élie Truchon*

Directeur général du Regroupement des CPE du Saguenay – Lac St-Jean

*Lucie Vaillancourt*

Directrice générale du CPE-BC Magimuse (Baie-Comeau)

*Louise Valiquette*

Directrice générale du CPE l'Arche des Petits (Gatineau)

*Geneviève Bélisle*

*Jocelyne Gamache*

*Isabelle Ricard*

Chargées de projets à l'AQCPE (qualité)

## TABLE DES MATIÈRES

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Mise en contexte</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>Préambule</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>Réponse aux besoins et préférences des familles en matière de services de garde</b> .....   | <b>6</b>  |
| Une faible proportion des enfants de quatre ans sont concernés.....  | 8         |
| Une large proportion des familles défavorisées utilisent déjà la garde régulière pour leurs enfants d'âge préscolaire.....   | 9         |
| <b>FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE... ?</b> .....   | <b>10</b> |
| L'âge de l'entrée à l'école n'a pas d'effet déterminant sur la performance scolaire des élèves.....  | 10        |
| L'école constitue un facteur de stress pour les jeunes enfants.....  | 12        |
| <b>Réponse aux besoins de l'enfant</b> .....   | <b>13</b> |
| Les ratios sont moins élevés dans les services de garde.....   | 14        |
| Les services de garde éducatifs sont modulés en fonction de la réponse aux besoins des enfants ...   | 15        |
| Puisqu'elle mise sur le jeu, l'approche éducative des CPE est davantage adaptée au développement des jeunes enfants.....   | 17        |
| Les milieux de garde offrent un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie.....   | 19        |
| La formation initiale des éducatrices en CPE leur permet d'accompagner les jeunes enfants dans toutes les sphères de leur développement.....                                 | 20        |
| <b>Modèle CPE : gouvernance et organisation des services</b> .....   | <b>21</b> |
| Les CPE sont des entreprises d'économie sociale administrées par les parents usagers, offrant des services adaptés aux besoins des collectivités où ils sont implantés ..... | 21        |
| Le milieu de garde offre des services adaptés aux besoins des tout-petits .....  | 22        |
| Maternelle quatre ans : pertinence et faisabilité à interroger.....  | 22        |
| <b>Synthèse</b> .....  | <b>23</b> |

## MISE EN CONTEXTE

---

**Les CPE sont nés d'une réflexion en profondeur sur les besoins des familles.** Après plus de trente ans d'engagement des femmes à travers les garderies populaires, le Québec a pris un virage important en en structurant des politiques destinées aux enfants de moins de cinq ans. Des événements-charnières dans l'histoire sociopolitique québécoise ont été porteurs de cette réflexion, notamment la publication du rapport Bouchard, *Un Québec fou de ses enfants* en 1991, *met en évidence l'impossibilité pour les familles à faible revenu de payer les services existants et l'importance d'intensifier l'intervention précoce auprès des enfants des milieux défavorisés*<sup>1</sup>. Les États généraux sur l'éducation tenus en 1995 et le Sommet sur l'économie et l'emploi, tenu l'année suivante ont permis la mise en place des centres de la petite enfance pour les enfants entre zéro et quatre ans et l'instauration des places à contribution réduite (places à 5\$).

En 1997, le gouvernement du Parti Québécois, dirigé alors par Lucien Bouchard, a transformé les garderies populaires et les agences de garde en milieu familial en centres de la petite enfance (CPE). Le réseau des CPE est donc le résultat d'une **volonté populaire de doter la société québécoise de services de garde éducatifs de qualité pour tous les jeunes enfants** et d'offrir aux familles un carrefour de services et un lieu de référence en petite enfance.

Toujours en 1997, sous l'impulsion de la ministre de l'Éducation de l'époque, Mme Pauline Marois, le gouvernement met en œuvre une politique familiale et il permet l'ouverture de classes de maternelles pour les enfants de quatre ans vivant en milieux défavorisés à la condition que les commissions scolaires offrent un service de garde gratuit en milieu scolaire pour répondre à leurs besoins.

Lors du dernier congrès du Parti québécois, il a toutefois été voté la résolution suivante :

*«Un gouvernement souverainiste analysera l'opportunité d'implanter dans les milieux défavorisés la maternelle quatre ans à temps plein tout en s'assurant qu'une concertation étroite s'établisse entre les CPE et l'école afin que les enfants reçoivent à leur entrée scolaire les services appropriés à leurs besoins.»*<sup>2</sup>.

Cette intention a été réitérée lors de la cérémonie d'assermentation du nouveau gouvernement Marois. Même si les crédits budgétaires pour l'année 2012-2013 ne fournissent pas d'indication précise quant à la réalisation à court terme de ce projet.

**La volonté de soutenir la persévérance scolaire, en mettant en place des maternelles pour les enfants de 4 ans vivant en contexte de défavorisation, pose cependant divers enjeux et périls en regard de la réponse aux besoins et de l'accompagnement du développement des enfants vivant en contexte de pauvreté et de vulnérabilité, de même que du soutien à leur famille.**

---

<sup>1</sup> Bigras, Nathalie, Cantin, Gilles, Les services de garde éducatifs à la petite enfance, Recherches, réflexions et pratique, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. XIII

<sup>2</sup> <http://pq.org/parti/programme#c-6-3>, consulté en février 2013

## PRÉAMBULE

---

Appuyé sur plusieurs recherches et études scientifiques reconnues, le document qui suit démontre que, tant par la réponse qu'ils offrent aux besoins des familles et des jeunes enfants que par le modèle unique et adapté qui les distingue, **les services de garde constituent le meilleur lieu pour préparer à l'école les enfants issus de milieu défavorisé.**

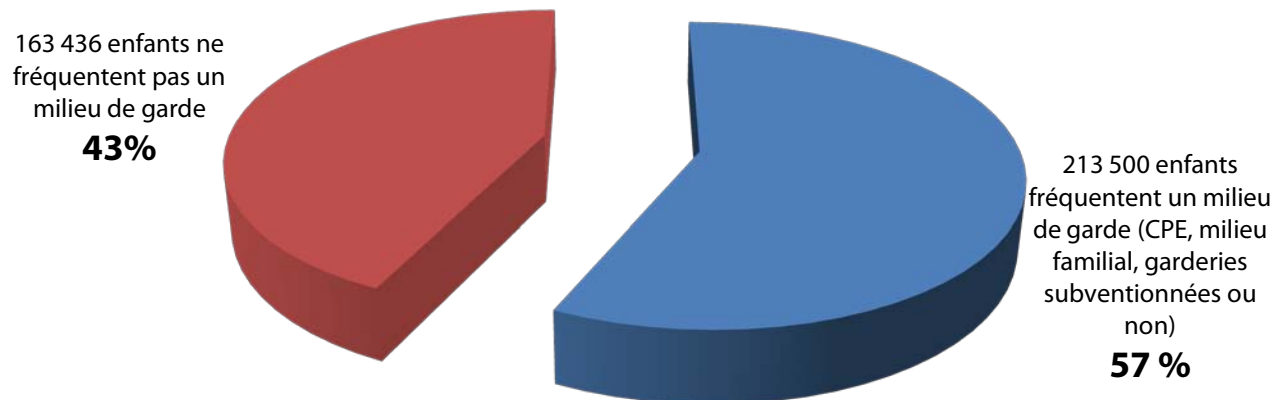
Les arguments présentés ci-dessous sont répartis sous quatre grands thèmes :

- 1. La réponse aux besoins et préférences des familles en matière de services de garde**
- 2. Favoriser la réussite scolaire...?**
- 3. La réponse aux besoins de l'enfant**
- 4. Le modèle CPE : la gouvernance et l'organisation des services**

## RÉPONSE AUX BESOINS ET PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

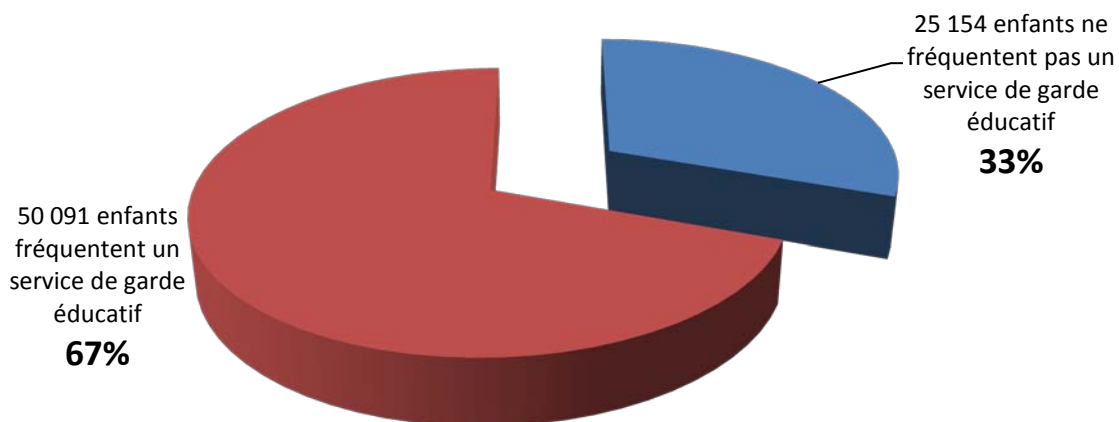
Selon les données tirées du ministère de la Famille qui dresse le profil des utilisateurs en 2010<sup>3</sup>, une proportion de 67 % des enfants de 4 ans fréquente un service de garde à l'enfance régi par l'État (c'est-à-dire plus de 50 000 enfants). De ce nombre, presque la moitié de ces enfants sont en CPE, soit 46 %, 30 % d'entre eux sont accueillis dans un milieu familial reconnu et 24 % sont en garderies (subventionnées ou non). À ces données s'additionnent 8 % des enfants fréquentant la « maternelle 4 ans.

### Répartition des enfants de 0- 4 ans

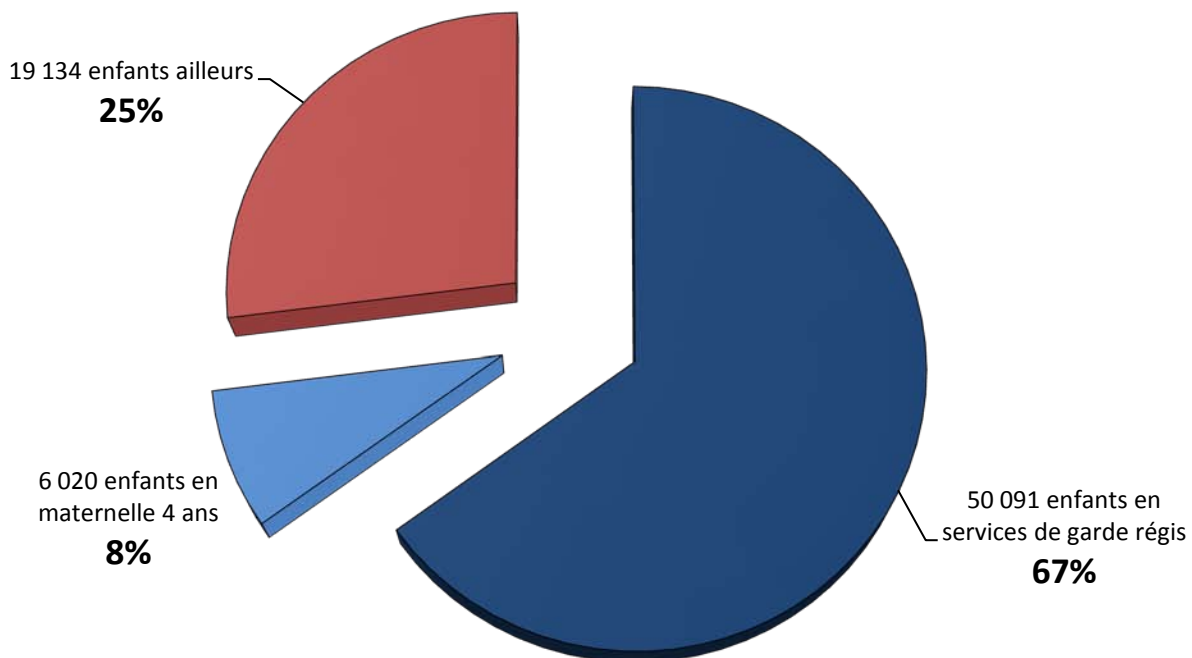


<sup>3</sup>Données colligées à partir des documents suivants : Ministère de la famille, situation des Centres de la petite enfance, des garderies et de la la garde en lieu familial, mai 2012, p. 34 et Ministère de la Famille et des Aînés, Un portrait statistique des familles au Québec 2011, MFA, p. 61.

### Enfants de 4 ans fréquentant ou non un service de garde éducatif



### Portrait de la fréquentation de services de garde éducatifs par les enfants de 4 ans



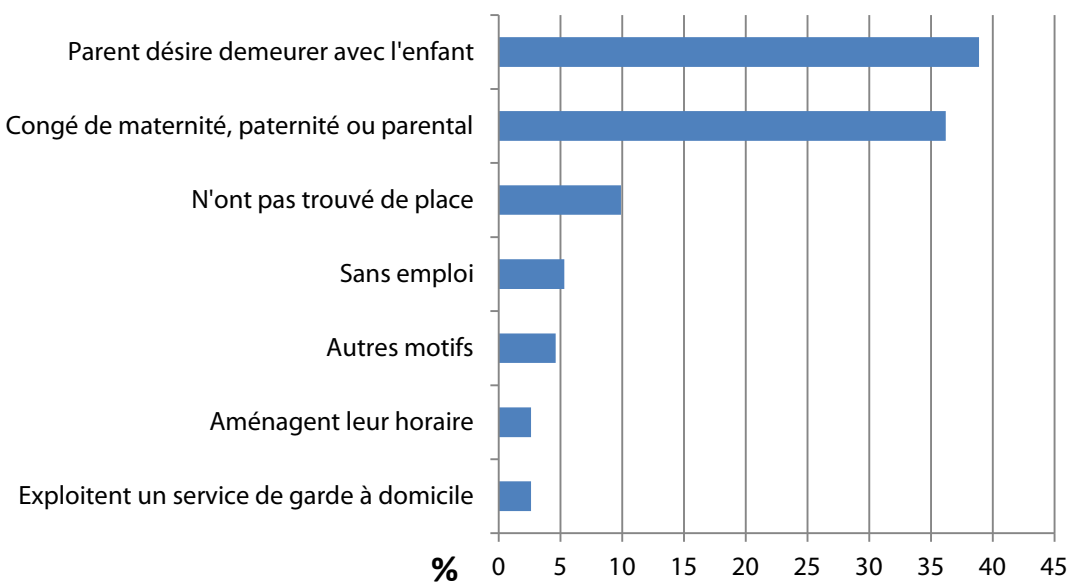
## Une faible proportion des enfants de quatre ans sont concernés

Le graphique ci-dessus<sup>4</sup> démontre que moins du tiers des enfants de quatre ans ne fréquentent aucun service éducatif (CPE, milieu familial, garderie ou maternelle).

Aussi, en ce qui a trait spécifiquement à la proportion des familles n'ayant pas recours à la garde régulière, on a souvent tendance à expliquer le fait qu'elles utilisent peu les services de garde régis en évoquant surtout le manque de places. Cependant, selon les données récentes de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ)<sup>5</sup>, ce facteur est loin d'arriver premier dans les motifs évoqués le plus souvent par les parents. En effet **le manque de places n'est nommé que par 10 % des répondants** pour expliquer qu'ils n'ont pas recours à la garde régulière.

Les motifs évoqués le plus souvent, en proportion, pour les enfants dont les parents (ou le parent seul) ont comme principale occupation le travail ou les études sont : le désir de demeurer à la maison avec l'enfant (39%) et le fait que l'un ou l'autre des parents bénéficie d'un congé parental (36 %). Arrivent ensuite le fait d'exploiter un service de garde à domicile (2,6 %) et le fait d'aménager son horaire de travail ou d'études pour rester avec son ou ses enfant(s) (2,6%).<sup>6</sup>

### Principaux motifs évoqués par les parents pour ne pas utiliser la garde régulière<sup>7</sup>



<sup>4</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès de qualité et de continuité des services*, Avis à la ministre de l'Éducation, du loisir et du sport, août 2012, p. 21.

<sup>5</sup> Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde*, 2009, p. 106.

<sup>6</sup> Il est à noter que le fait que les deux parents (ou le parent seul) travaillent ou étudient modifie l'importance relative des différents motifs pour ne pas utiliser la garde régulière.

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec, *op.cit.*, p. 104.



## Une large proportion des familles défavorisées utilisent déjà la garde régulière pour leurs enfants d'âge préscolaire

Alors que l'ensemble des enfants de 4 ans fréquentent les milieux de garde dans une proportion de 65 %, selon l'ISQ, les enfants de 4 ans issus de milieux défavorisés **sont en services de garde à contribution réduite selon une proportion de 73,2 %**<sup>8</sup>. On peut donc en conclure que le bassin réel d'enfants visés par la mesure « maternelle quatre ans » est beaucoup plus restreint que ce qu'on laisse percevoir, puisqu'elle ne toucherait que 26,8 % des enfants. Il s'agit donc de permettre au quart des enfants de 4 ans provenant de milieux défavorisés d'avoir accès à des services de garde de qualité. Suivant cette logique, le Conseil supérieur de l'éducation notait dans son avis rendu public en août 2012 :

**« Le Conseil croit donc que, pour assurer rapidement l'accès de 90 % des enfants de 4 ans à des services éducatifs de qualité réglementés par l'État, il faut créer en CPE les places qui manquent. Il faut aussi maintenir les services qui desservent déjà des enfants de 4 ans, de manière à atteindre le plus rapidement possible un taux de fréquentation de 90 % tout en améliorant la qualité dans tous les types de services éducatifs. »**<sup>9</sup>

Cette affirmation du Conseil supérieur de l'éducation s'appuie tant sur les données de recherche « de l'ÉLDEQ que celles de l'ÉUSG [qui] montrent que les parents qui utilisent des services de garde de tous types, régis ou non par l'État, sont plus favorisés sur le plan socioéconomique (revenu et scolarité plus élevés, notamment) que ceux qui n'en utilisent pas (Japel, Tremblay et Côté, 2005 ; Gingras, Audet et Nanhou, 2011). »<sup>10</sup> Plus loin, le Conseil ajoute, que « la fréquentation d'un service éducatif avant l'entrée à l'école peut avoir une influence positive sur le développement des enfants, en particulier ceux de milieux défavorisés, surtout si le service est de bonne qualité. »<sup>11</sup>

Dans les faits, en se basant sur les données de l'ISQ portant sur l'utilisation et les préférences des familles quant à la garde régulière, selon l'indice de défavorisation, **65,4 % des familles qui vivent dans des conditions matériellement et socialement plus défavorables utilisent déjà la garde régulière pour leurs enfants de moins de 5 ans**<sup>12</sup>. À l'évidence, les énergies investies dans la mise en place des maternelles pour les enfants de 4 ans issus de milieux défavorisés ne visent pas beaucoup d'enfants.

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, *Utilisation et préférences des familles quant à la garde régulière de leurs jeunes enfants selon l'indice de défavorisation*, novembre 2011, p.30

<sup>9</sup> Conseil supérieur de l'éducation, op.cit. p. 77

<sup>10</sup> Ibid., p. 20.

<sup>11</sup> Ibid., p. 48.

<sup>12</sup> Institut de la statistique du Québec, *Utilisation et préférences des familles quant à la garde régulière de leurs jeunes enfants selon l'indice de défavorisation*, novembre 2011, p. 18.

## FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE...?

L'âge de l'entrée à l'école n'a pas d'effet déterminant sur la performance scolaire des élèves.

La hausse du temps de fréquentation scolaire n'a pas d'effet déterminant sur la performance scolaire des élèves. Les conclusions de la dernière enquête du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* sur les résultats des enfants de 15 ans en sciences, en lecture et en mathématiques démontrent bien cette absence de corrélation. D'ailleurs, **les élèves québécois s'y situent bien au-dessus de la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), non loin de la Finlande où la scolarisation débute réellement à sept ans.**

### Sommaire du classement des principaux pays de l'OCDE suite à la dernière enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)<sup>13</sup>

| Pays       | Âge de la scolarisation | Classement au test PISA |               |          |
|------------|-------------------------|-------------------------|---------------|----------|
|            |                         | Lecture                 | Mathématiques | Sciences |
| France     | 3 ans                   | 22                      | 25            | 26       |
| Belgique   | 3 ans                   | 14                      | 15            | 19       |
| Italie     | 3ans                    | 27                      | 35            | 33       |
| États-Unis | 5 ans                   | 19                      | 34            | 22       |
| Québec     | 6 ans                   | 7                       | 5             | 13       |
| Finlande   | 7 ans                   | 3                       | 7             | 2        |
| Suède      | 7 ans                   | 21                      | 28            | 28       |

Ces observations démontrent donc clairement qu'il n'est pas nécessaire de scolariser tôt pour soutenir le développement optimal de l'enfant et leur réussite scolaire. Les Québécois et les Finlandais en sont la preuve. Les chercheurs Lapointe, Tremblay et Hébert affirment par ailleurs que **les enfants des milieux défavorisés ayant fréquenté l'école dès l'âge de quatre ans, ne sont pas mieux préparés que ceux qui sont entrés à l'école à l'âge de cinq ans, une fois arrivés en première année du primaire.**<sup>14</sup>

On sait par ailleurs que les divers programmes axés sur l'éveil à la lecture et à l'écriture, comme ils sont pratiqués dans les CPE, (décodage de l'alphabet, lecture partagée, programme avec les parents ou interventions visant à soutenir le développement d'habiletés langagières) ont des effets bénéfiques à court terme sur les jeunes enfants.

<sup>13</sup> Statistique Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE, La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences, premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15ans*, p. 46, 77 et 78.

<sup>14</sup> Lapointe, Pierre, Richard E. Tremblay & Martine Hébert, « Évaluation d'un programme national de maternelle en milieu défavorisés », *Canadian Journal of Education*, n° 28, 2005, p. 615-637.

### **Tuer le plaisir d'apprendre...**

La littérature scientifique des dernières années fait beaucoup état des risques d'une scolarisation trop précoce. Voici quelques extraits de textes publiés par des spécialistes reconnus à l'échelle nationale et internationale :

*Selon Micheline Lalonde-Gratton, [...] lorsque ces situations [de stress] sont trop fréquentes ou trop intenses, on tue le plaisir d'apprendre. La rigidité intellectuelle annule toute créativité et bloque la vie imaginaire de l'enfant. Le résultat obtenu est le contraire de celui qui est recherché : on se retrouve dans des situations de détresse avec des troubles psychosomatiques, de l'hyperactivité ou des désordres de comportement. L'enfant a besoin d'être stimulé et non pas d'être dirigé dans des cadres rigides. Exercer trop de pression dans le but d'accélérer ses apprentissages peut provoquer du stress et du déplaisir.*

(Lalonde-Gratton, Micheline, *Une enfance à préserver, réflexion sur les dangers de la scolarisation précoce*, Concertation interrégionale des garderies du Québec, 1996.)

*La scolarisation précoce « méséduque », non parce qu'elle tente d'enseigner, mais parce qu'elle tente d'enseigner des choses au mauvais moment. Lorsqu'on ignore ce que l'enfant doit apprendre et qu'on lui impose ce que l'on veut enseigner, on met les jeunes enfants à risque sans raison valable.*

(Elkind, David, *Miseducation, Preschoolers at risk*, Alfred A. Knopf Editor, New York, 1987.)

*La scolarisation précoce porte même le risque de limiter les perspectives d'apprentissage : La priorité qu'on accorde actuellement à l'acquisition de compétences scolaires dès le plus jeune âge constitue également une menace pour le jeu, car trop souvent, elle limite les perspectives d'apprentissage naturellement inhérentes à celui-ci.*

(Hewes, Jane (Ph. D.), *Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants*, Centre du savoir sur l'apprentissage chez les jeunes enfants/Centre d'Excellence pour le développement des jeunes enfants.)

*Et malgré tous ces risques, rien ne montre que la scolarisation précoce soit la solution pour favoriser l'égalité des chances et pour contrer efficacement les échecs scolaires.*

(Lalonde-Gratton, Micheline, *Une enfance à préserver, réflexion sur les dangers de la scolarisation précoce*, op.cit.)

## L'école constitue un facteur de stress pour les jeunes enfants

Des spécialistes affirment qu'**en voulant faire intégrer à l'enfant des apprentissages précoces, on brusque son rythme de développement et on crée inévitablement des situations de stress**<sup>15</sup>.

Outre les éléments proprement liés à l'apprentissage, un ensemble de facteurs contextuels peuvent placer l'enfant en situation de stress et teinter la suite de son parcours éducatif. En effet, le début de scolarisation marque des changements importants dans la vie de l'enfant :

- > L'environnement physique et social de l'enfant s'élargit ;
- > La surveillance des adultes est moindre;
- > Les habiletés sociales de l'enfant sont davantage sollicitées, particulièrement en regard de :
  - la maîtrise de ses comportements et de ses autocontrôles,
  - sa capacité à collaborer et à coopérer avec les autres enfants,
  - sa capacité à communiquer,
  - son respect pour l'autorité des adultes,
  - son respect des normes socialement acceptables (Doherty, 1997 ; Tremblay *et al* 2003).

**La maturité de l'enfant et sa capacité à s'adapter à ces changements sont donc à prendre en considération lorsqu'il s'agit de son intégration en milieu scolaire.**

Ainsi, selon les données compilées dans *l'Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais*, l'âge de l'enfant est lié à sa maturité scolaire : *chez les enfants en âge de fréquenter la maternelle, plus ils sont âgés, meilleurs sont leurs résultats de maturité scolaire*<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Duclos, Germain, Danielle Laporte & Jacques Ross, *Les grands besoins des tout petits*, Les Éditions Héritage, Saint-Lambert, 1999.

<sup>16</sup> Direction de la santé publique, *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais*, Rapport régional 2008, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008, p. 40.

## RÉPONSE AUX BESOINS DE L'ENFANT

---

Les CPE s'appuient sur le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* pour soutenir l'action des éducatrices auprès des enfants. Ce programme repose sur les principes suivants :

- > **Chaque enfant est unique** et les activités éducatives qui lui sont proposées doivent respecter son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.
- > **L'enfant est le premier agent de son développement**, c'est-à-dire que ce développement part d'une aptitude et d'une motivation intrinsèques à l'enfant. L'adulte guide ensuite cette démarche et la soutient afin qu'elle conduise l'enfant à l'autonomie.
- > **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré** qui comporte plusieurs dimensions : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive, et langagière.
- > **L'enfant apprend par le jeu**, qui est la principale activité du service de garde et la base de l'intervention éducative.
- > **La collaboration entre le personnel éducateur ou les responsables d'un service de garde en milieu familial et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.**<sup>17</sup>

Alors qu'*Accueillir la petite enfance* met l'accent sur le développement global, le programme du préscolaire identifie les compétences que l'enfant doit acquérir dans différentes sphères et il dresse une liste de savoirs essentiels tant au plan des stratégies que des connaissances. De même, il précise des attentes que l'enfant doit satisfaire au terme de l'éducation préscolaire.

---

<sup>17</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, Programme Éducatif *Accueillir la petite enfance*, mise à jour 2007, p. 16.

Les ratios sont moins élevés dans les services de garde

Le Conseil supérieur de l'éducation fait remarquer dans son dernier avis que **le ratio** apparaît, dans plusieurs études sur les services de garde, comme un « **prédicteur important de la qualité de l'expérience éducative du jeune enfant** ». Il relève également que, pendant les premières années scolaires, la taille du groupe a une incidence « légère, mais utile » sur l'amélioration des résultats.<sup>18</sup>

#### **Ratios établis en fonction des types d'établissement pour les enfants de 4 ans**

| <b>Type d'établissement</b>                | <b>Nombre d'enfants par adulte</b>     |
|--|--|
| <b>CPE</b>                                 | 10 maximum                             |
| <b>Milieu familial</b>                     | 6 maximum (ou 9 maximum, si 2 adultes) |
| <b>Maternelle 4 ans</b>                    | 18 minimum                             |
| <b>Service de garde en milieu scolaire</b> | 20                                     |

Un ratio adulte/enfants moins élevé permet aux éducatrices d'adapter leurs interventions aux besoins de chaque enfant de leur groupe. Cela a des effets sur l'engagement des enfants qui se montrent moins perturbateurs dans un petit groupe, car ils savent qu'on répondra à leurs besoins. La qualité de la relation enfant-adulte induite par des groupes plus petits permet à l'éducatrice ou à la RSG de créer et de conserver des interactions de qualité avec tous les enfants du groupe.

Plusieurs recherches<sup>19</sup> font également ressortir les effets de la qualité de la relation avec un adulte (enseignante ou éducatrice) dans le développement de l'enfant. Ainsi des niveaux élevés de soutien sont associés à des progrès en lecture et en mathématiques, et ce, avant même l'entrée à l'école.

<sup>18</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès de qualité et de continuité des services*, p. 27.

<sup>19</sup> Doherty (2000), Morissey, (2007), Drouin (2003), Manningham (2009), etc.

Les services de garde éducatifs sont modulés en fonction de la réponse aux besoins des enfants

### **Le respect du rythme de chaque enfant**

L'action des éducatrices s'appuie sur le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* et elle tient compte du fait que chaque enfant est un être unique. Tel que cité plus haut, le programme éducatif reconnaît ce principe et note que le *personnel éducateur cherche à comprendre la réalité de chacun des enfants qui lui est confié, à respecter ses différences et ses particularités individuelles et il ne cherche pas à vouloir faire faire toujours les mêmes choses à tous en même temps*<sup>20</sup>.

**L'action des éducatrices des CPE est axée sur le respect du rythme de l'enfant, du niveau de développement de ses capacités physiques et neurologiques.** Ce respect est à la base de l'organisation du travail de l'éducatrice, de la relation de qualité qu'elle noue avec chacun des enfants de son groupe.

### **Sécurité et régularité, essentielles au développement socioaffectif du jeune enfant**

Pour se développer harmonieusement, l'enfant a besoin de sécurité et de régularité. Les moments d'accueil, de départ et de transition bien planifiés et structurés conviennent aux besoins des enfants de quatre ans. Il en est de même pour l'horaire, qui doit être régulier et alterner des moments de soins et des périodes de jeu entrecoupés d'activités de transition. La routine qui se répète d'une journée à l'autre, un aménagement qui offre des repères à l'enfant ou encore des espaces réservés aux soins peuvent contribuer à son sentiment de sécurité. La capacité de l'adulte d'individualiser les moments de routine et de soins permet au jeune enfant de se construire lorsqu'il évolue en contexte collectif; c'est ainsi qu'il acquiert le sentiment d'être unique, d'exister dans le groupe. Ainsi, comme le note les auteurs de *Partager le plaisir d'apprendre*, dans un milieu de garde, *l'horaire quotidien est sécurisant parce qu'il offre, chaque jour, une séquence d'événements prévisibles, des transitions en douceur un soutien et des attentes raisonnables de la part des éducatrices*<sup>21</sup>.

### **L'importance de la stabilité du milieu dans lequel évolue l'enfant**

Lorsqu'un enfant fréquente un CPE, il passe généralement la journée avec le même groupe et côtoie un nombre restreint d'adultes signifiants. En milieu scolaire, il doit alterner entre l'école et le service de garde ou encore, selon les régions, entre le CPE et l'école (et utiliser un système de transport scolaire pour se véhiculer d'un endroit à l'autre).

**Les enfants qui fréquentent un CPE peuvent le faire toute l'année, l'été inclus.** Ce qui n'est pas le cas pour les enfants de la maternelle. L'été, les parents de ces enfants doivent trouver un autre lieu qui prendra leur enfant en charge en toute sécurité. Selon des rapports produits par les CRE (Centre

<sup>20</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, *Accueillir la petite enfance*, op.cit., p. 20.

<sup>21</sup> Hohmann, Mary, Welkart, David P., Bourgon et Proulx Michelle, *Partager le plaisir d'apprendre, guide d'intervention éducative au préscolaire*, 2<sup>e</sup> édition, Gaetan Morin éditeur, Chenelière Éducation, 2007, page 147.

régional d'emploi) de différentes régions, il semble que la garde estivale des enfants soit un problème pour un bon nombre de parents.<sup>22</sup>

### **L'enfant devra s'adapter à un deuxième milieu s'il fréquente une classe de maternelle**

Les élèves de la maternelle complètent souvent leur demi-journée de classe par la fréquentation du service de garde de l'école. En 2004-2005, selon les données colligées par le Conseil supérieur de l'éducation<sup>23</sup>, 81 % des écoles primaires publiques offrent ce service. On devra donc évaluer leur capacité d'accueillir la clientèle des enfants de 4 ans si le gouvernement allait de l'avant avec son projet de mise en place de classes de maternelles. Par ailleurs, au 30 septembre 2005, on comptait près de **60 % du personnel éducateur qui ne possédait aucun diplôme lié à l'emploi et on sait que la formation du personnel est un prédicteur de la qualité des services de garde éducatif.** Aussi il n'est pas étonnant d'apprendre que trois études québécoises ont démontré que la qualité globale des services de garde en milieu scolaire se situe entre une cote « minimale » et une cote « bonne » (White et autres, 1998; Jacobs, Mill et Jennings, 2002; Japel à paraître au moment de la parution de l'étude). En d'autres termes, les auteurs estiment que la qualité des services (de garde en milieu scolaire) ne compromet pas le développement global des enfants, mais qu'elle n'est pas non plus de nature à le favoriser de manière optimale<sup>24</sup>.

### **La sieste pour consolider les apprentissages**

Pour soutenir leur développement neurologique, certains enfants de quatre ans ont encore besoin de moments de sommeil ou de repos dans la journée. En effet, en plus de leur donner l'occasion de se reposer pour retrouver un niveau d'énergie et d'attention suffisant, ces périodes de sommeil et de repos offrent à l'enfant une période de *récupération pour le corps et le cerveau, il permet la mémorisation et l'intégration des apprentissages, la maturation du système nerveux et la fabrication du cerveau, la sécrétion de l'hormone de croissance, le renforcement du système immunitaire et la régularisation de l'humeur*<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Conseil supérieur de l'éducation, op. cit. p. 15.

<sup>23</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités*, version abrégée, Avis au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, Septembre 2006, p.5.

<sup>24</sup> Ibid., p. 11.

<sup>25</sup> Malenfant, Nicole, *Routine et transitions en services éducatifs*, deuxième édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, Saint-Nicolas, 2006, page 182



Puisqu'elle mise sur le jeu, l'approche éducative des CPE est davantage adaptée au développement des jeunes enfants

Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* met clairement l'accent sur **le jeu car, pour l'enfant, il constitue l'instrument par excellence pour explorer son univers, le comprendre, le maîtriser.** Parce qu'il permet à l'enfant de se développer et de se réaliser sur tous les plans, il faut considérer le jeu comme l'outil essentiel d'expression, de compréhension et d'intégration de l'enfant :

*Dans la vie de l'enfant, le jeu a plusieurs fonctions. Il lui permet de faire de nombreuses découvertes sensorielles et de parfaire ses habiletés motrices, puis, plus tard, d'agir sur son environnement en le manipulant à sa guise et aussi d'expérimenter de nouveaux rôles sociaux. Le jeu permet ensuite à l'enfant d'apprendre à faire des choix, ce qui l'amène à développer à la fois son autonomie, sa créativité et son estime de soi. Il lui sert aussi à affronter ses peurs et à vaincre les monstres qui emplissent son imaginaire. Il constitue enfin un exutoire grâce auquel l'enfant peut évaluer ses tensions et ses frustrations<sup>26</sup>.*

### **Les enfants de quatre ans sont encore à l'âge de jouer**

Comme le fait remarquer Claude Dugas, professeur titulaire au département des sciences de l'activité physique à l'Université du Québec à Trois-Rivières :

*L'importance du développement de la motricité avec l'âge et l'influence exercée par la stimulation provenant du milieu sont aujourd'hui reconnues (Newell, 1984; Seefeldt, 1980; Rigal, 1996b; Wall, 2004). Plusieurs composantes de ce développement (schéma corporel, structuration spatiale et temporelle, etc.) sont même considérées comme des prérequis importants aux apprentissages scolaires (Lauzon, 1990; Rigal, 1996; De Lièvre et Staes, 2000). Le jeune enfant dont la motricité n'a pas atteint un état satisfaisant de développement est susceptible de vivre des difficultés d'apprentissage dès ses premières années de scolarisation (Connor-Kuntz et Dummer, 1996).<sup>27</sup>*

Tout en reconnaissant l'importance du jeu dans le développement cognitif des enfants qui leur sont confiés et, malgré une formation initiale et un programme pédagogique qui placent le jeu au centre de l'enseignement, les enseignantes du préscolaire, axent trop souvent leur intervention sur la préparation à la lecture et aux mathématiques, ce qui a pour effet de délaissé le jeu au profit d'activités plus *scolarisantes.*, puisque le programme du préscolaire précise les attentes que l'enfant doit satisfaire au terme de l'éducation préscolaire en regard de compétences ciblées.

Comme le note Claude Dugas, lorsque le jeu est contrôlé par l'adulte, *les enfants doivent se plier aux règles mises en place par l'adulte. Ainsi, le jeu perd certains avantages, en particulier celui de développer la créativité, le leadership et les compétences à développer en groupe<sup>28</sup>.*

<sup>26</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, Programme Éducatif, *Op. cit.*, p. 20.

<sup>27</sup> Dugas, Claude et Point, Mathieu, *Portrait du développement moteur et de l'activité physique au Québec, chez les enfants de 0 à 9 ans*, Février 2012, p. 18.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 28.

La qualité des interactions entre adultes et enfants a un impact sur le développement de ces derniers. Des interactions de qualité *sont aussi associées aux progrès en lecture et en mathématiques de la maternelle jusqu'en cinquième année*<sup>29</sup>. Les milieux de garde misent sur la qualité des interactions avec l'enfant et sur le jeu afin de lui permettre d'apprendre dans un contexte ludique.

### **L'approche éducative par le jeu a de réels impacts sur la réussite scolaire**

Notons que **plusieurs études établissent un lien entre les habiletés motrices des jeunes enfants, leur développement cognitif et leur réussite scolaire** (ELDEQ, Pagani *et al*, 2011). Le développement global de l'enfant axé sur le jeu proposé par le programme *Accueillir la petite enfance* soutient la consolidation des habiletés motrices des enfants.

Une étude citée dans l'avis du Conseil supérieur de l'éducation montre également que *les enfants d'âge préscolaire participant à un programme axé sur l'apprentissage actif et le jeu pour développer, entre autres, les fonctions exécutives ont de meilleurs résultats en mathématiques et en lecture à 7 ans que les enfants qui ont un reçu un enseignement scolaire direct* (Diamond, 2009)<sup>30</sup>. Plus loin dans cet avis, on fait état du constat suivant :

*Dans les pays héritiers de la tradition de la pédagogie sociale (pays nordiques et d'Europe centrale), le jardin d'enfants est perçu comme un lieu de préparation à la vie et l'étape fondatrice de l'éducation tout au long de la vie. On s'y attache avant tout à encourager l'enfant dans ses activités d'éveil et à stimuler ses intérêts du moment. L'optique dans laquelle l'enfant est perçu englobe accueil, soins et éducation [...] et il est largement admis que l'influence de la pédagogie du jardin d'enfants devrait continuer à se faire sentir au moins durant les premières années d'école primaire (OCDE, 2007, p. 63)*<sup>31</sup>

Le Conseil supérieur retient enfin que *la fréquentation d'un service éducatif avant l'entrée à l'école peut avoir une influence positive sur le développement des enfants, en particulier ceux de milieux défavorisés, surtout si le service est de bonne qualité*<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès de qualité et de continuité des services*, p. 47.

<sup>30</sup> Ibid., p. 31.

<sup>31</sup> Ibid., p. 35.

<sup>32</sup> Ibid., p. 48.

## Les milieux de garde offrent un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie

Le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* rappelle l'un des mandats importants des services de garde éducatifs :

*Les milieux de garde offrent aux enfants un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et à l'adoption de comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être. Ils contribuent, par exemple, à éveiller les enfants à l'importance de manger des aliments sains et au plaisir de bouger, de courir, de sauter de jouer dehors et ils se préoccupent autant de leur santé mentale que de leur santé physique.<sup>33</sup>*

**Les CPE permettent aux enfants de bouger, à l'intérieur comme à l'extérieur**, parce qu'ils en reconnaissent les bienfaits pour eux. L'activité physique quotidienne (courir, grimper, sauter...) permet en effet aux enfants de canaliser leur énergie, de réduire les tensions, l'agitation et les comportements agressifs.<sup>34</sup> Les installations sont adaptées à l'âge des enfants qui fréquentent les milieux de gardes : mobilier, aires de jeux intérieures et extérieures, installations sanitaires, etc. De plus, les règles qui y sont en vigueur sont adaptées à la capacité des enfants de 0 à 5 ans de les respecter ; elles sont donc fort peu nombreuses.

Les milieux de garde sont des microcosmes qui abritent sous un même toit plusieurs services pour l'enfant : cuisine, espaces de jeux intérieurs et extérieurs sécuritaires et adaptés aux besoins des enfants de cet âge, mobiliers adaptés, etc. L'école qui accueille des enfants plus âgés est moins bien adaptée aux besoins des plus petits ; s'y côtoient, en effet, des enfants de 4 ans et des « grands » de 12 ans dans la cour d'école, dans les aires de repas ou au service de garde. Pour un petit de 4 ans, tout est bien intimidant.

Dans le même ordre d'idée, les CPE sont des milieux de vie hétérogènes qui incluent des enfants de plusieurs origines socioéconomiques, comparativement au modèle scolaire qui sera offert spécifiquement aux enfants issus de milieux défavorisés. Ainsi, en milieu de garde, si l'enfant a faim, l'éducatrice s'assure qu'il a accès à un petit déjeuner, elle lui offre des portions additionnelles lors des collations ou du repas afin de combler ses besoins nutritionnels sans que ses parents aient à contribuer financièrement. De plus, les repas ou collations offerts sont sains et répondent aux exigences du *Guide alimentaire canadien*. L'école n'est pas en mesure de répondre à ces besoins.

<sup>33</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, Programme Éducatif, *Op. cit.*, p. 8.

<sup>34</sup> Dugas, Claude et Point, Mathieu, *Portrait du développement moteur et de l'activité physique au Québec chez les enfants de 0 à 9 ans*, p. 13.

La formation initiale des éducatrices en CPE leur permet d'accompagner les jeunes enfants dans toutes les sphères de leur développement

La plupart des chercheurs établissent un lien entre la formation du personnel interagissant avec les enfants et la qualité des services qui leur sont offerts. De manière générale, la capacité de l'éducatrice à offrir à l'enfant un environnement sécuritaire et stimulant, qui favorise l'établissement d'une relation significative entre eux, est un gage de qualité. Cette capacité repose entre autres sur la formation initiale des intervenantes.

Comme le souligne le Conseil supérieur de l'éducation dans son avis sur l'accueil des enfants d'âge préscolaire<sup>35</sup> :

*Il existe un large consensus parmi les spécialistes à ce sujet ; le fait que les éducatrices possèdent un diplôme d'études postsecondaires en services éducatifs et de garde à l'enfance est fortement associé à la qualité d'un milieu de garde ainsi qu'au développement cognitif et social des enfants (Japel, Tremblay et Côté, 2005).*

Les chercheurs en petite enfance notent également qu'une meilleure qualité des services à la petite enfance est associée à de meilleures habiletés langagières, académiques et sociales, et à moins de problèmes de comportement chez les enfants qui fréquentent un milieu de garde. Ces trois éléments constituent des prédictifs de la réussite scolaire.

### **Les éducatrices en CPE sont spécialisées en éducation à la petite enfance**

En CPE, plus de deux éducatrices sur trois sont titulaires d'au moins un diplôme de niveau collégial en petite enfance. Cette formation outille les futures éducatrices afin qu'elles puissent soutenir le développement des enfants qui leur sont confiés, et ce, dans toutes les sphères de leur développement. Le cursus collégial permet notamment aux étudiantes de s'attarder au développement des enfants de 0 à 6 ans, d'étudier spécifiquement l'intervention auprès de divers groupes d'âge – dont les 3 à 5 ans – et de développer leurs aptitudes à observer le jeu de l'enfant.

Au niveau préscolaire, bien que titulaires d'un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, les enseignantes reçoivent une formation limitée en ce qui a trait au volet préscolaire (CSE). À titre d'exemple, le programme offert par l'Université de Montréal n'offre que 9 (neuf) crédits portant spécifiquement sur le préscolaire sur un total de 120, soit à peine 7,5 % de leur formation. De surcroît, les universités n'incluent pas toutes au cursus obligatoire de cette formation des cours sur le développement des jeunes enfants.

| Nature des études   | Pourcentage consacré à la petite enfance |
|---|--|
| <b>Éducatrice - Technique d'éducation à l'enfance</b>     | 100 %                                    |
| <b>Enseignante - Baccalauréat en préscolaire-primaire</b> | 7,5 %                                    |

<sup>35</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *Op. cit.*, p.28.

## **MODÈLE CPE : GOUVERNANCE ET ORGANISATION DES SERVICES**

---

Les CPE sont des entreprises d'économie sociale administrées par les parents usagers, offrant des services adaptés aux besoins des collectivités où ils sont implantés

**Les CPE et les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial sont des entreprises autonomes, à but non lucratif où les parents usagers ont une place de premier plan.** Composant au moins les deux tiers des conseils d'administration des corporations, ceux-ci en déterminent les orientations et en orchestrent le développement. Dans le réseau des CPE, on compte environ 8 000 parents administrateurs. Ils sont majoritaires dans les conseils d'administration des corporations, alors qu'en milieu scolaire, les conseils d'établissement ne comptent que quatre (4) parents sur 11 membres.

**Les parents sont également présents dans les activités quotidiennes du milieu de garde,** à divers moments de la journée : accueil, départ, sorties, période d'acclimatation. Dans ce contexte, la relation qui s'établit entre le personnel du milieu de garde et les parents est privilégiée et elle place en son centre le développement harmonieux de l'enfant. D'ailleurs, les conversations avec les parents sont favorisées lors de l'arrivée ou du départ quotidien de l'enfant dans son milieu de garde. Elles permettent aux éducatrices et aux RSG de bien connaître les enfants et leur réalité familiale, ce qui entraîne une meilleure compréhension de certains comportements de l'enfant et la possibilité d'offrir, le cas échéant, un soutien aux parents.

En ce sens, elles incarnent l'objectif du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* cité plus haut et qui présente la collaboration entre le personnel éducateur et les parents comme étant essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

### **Des entreprises collectives bien implantées dans leur communauté**

Exerçant une mission à la fois éducative, sociale et communautaire, les CPE sont des corporations engagées dans leur communauté : elles entretiennent des liens avec les CLSC, les organismes familles, les centres de réadaptation, les organismes communautaires et les écoles du voisinage. Elles sont donc plus à même de soutenir les familles dans une réponse globale à leurs besoins, de les référer vers des ressources externes ou d'aller chercher des appuis nécessaires à une offre de services plus adaptée.

## Le milieu de garde offre des services adaptés aux besoins des tout-petits

En moyenne, les CPE accueillent 58 enfants et un maximum de 80 enfants peuvent être admis dans une installation. En milieu scolaire, la taille des écoles est beaucoup plus importante ; on compte en moyenne 307 élèves par école<sup>36</sup>.

Les CPE sont des petites corporations, implantées dans toutes les localités Québec et généralement accessibles géographiquement pour les parents. Cette proximité avec la clientèle desservie permet aux corporations de demeurer bien « branchées » sur les besoins des familles et d'offrir des services plus adaptés à ces besoins.

## Maternelle quatre ans : pertinence et faisabilité à interroger

La maternelle 4 ans est mise de l'avant pour mieux préparer à l'école les enfants de milieux défavorisés, qui malheureusement fréquentent encore trop peu les services de garde éducatifs. Ce projet ne constitue toutefois qu'une solution palliative puisque plusieurs gestes peuvent d'abord être posés pour faciliter l'accès des enfants de milieux défavorisés aux services de garde éducatifs, et ce, dès leur plus jeune âge. En effet, les chances de réussite des jeunes enfants peuvent être influencées dès la naissance et, à cet égard, les services de garde éducatifs jouent un rôle de premier plan auprès des clientèles les plus vulnérables. Aussi, une meilleure concertation avec les partenaires du monde scolaire et des services sociaux, des ressources affectées au soutien parental et l'établissement de partenariat permettront d'accroître la fréquentation des milieux de garde par ces familles.

Par ailleurs, le transfert des enfants de 4 ans des CPE vers le réseau scolaire risque de coûter extrêmement cher et surtout de ne pas s'avérer être le choix le plus respectueux des besoins des enfants de quatre ans provenant de milieux défavorisés.

Puisque ce projet vise l'accueil en milieu scolaire de plus du quart des enfants provenant de milieux défavorisés, il est pertinent de s'interroger sur la capacité d'accueil des écoles concernées de même que sur les coûts liés à la mise en œuvre de cette mesure.

### **L'intervention auprès des enfants et des familles défavorisées : un enjeu d'importance pour le réseau des CPE**

Depuis plusieurs années déjà, le réseau des CPE se penche sur la problématique de l'intervention auprès des enfants et des familles vivant en contexte de défavorisation, à travers divers projets et initiatives axées sur la qualité et la pertinence des services offerts à ces clientèles. L'AQCPE travaille spécifiquement pour les enfants et les familles défavorisées afin de mettre en place divers moyens afin de faciliter leur accès en CPE et ainsi l'exposer à l'approche éducative axée sur le jeu. Ce projet est offert dans toutes les régions du Québec.

<sup>36</sup> Données colligées en février 2013 à partir du site suivant : <http://www.mels.gouv.qc.ca/rentree2011/index.asp?page=statistiques#h1>

## SYNTHÈSE

---

Au niveau académique, les jeunes Québécois, qui fréquentent l'école à partir de l'âge de 6 ans, performant très bien en comparaison avec les autres pays :

- > ils sont parmi les meilleurs en lecture, mathématiques et sciences au plan international ;
- > ils performant même mieux que la plupart des pays de l'OCDE qui scolarisent plus tôt.

La scolarisation précoce comporte des risques considérables, entre autres :

- > le risque de créer un stress indu aux enfants ;
- > le risque de tuer le plaisir d'apprendre ;
- > le risque de « méséduquer » ;
- > le risque de limiter les perspectives d'apprentissage.

Dans son état actuel, le réseau scolaire québécois ne semble pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins des enfants de quatre ans :

- > les ratios y sont plus élevés ;
- > les groupes sont de plus grande taille ;
- > l'intervention y est davantage axée sur des activités « scolarisantes, au détriment de l'apprentissage par le jeu ;
- > la formation des enseignants est moins adaptée à la petite enfance ;
- > l'environnement est moins bien adapté aux besoins des enfants de quatre ans ;
- > on y note une présence et une contribution moins marquées des parents.

Par rapport à l'école, les CPE ont des avantages bien identifiés, documentés et reconnus. Leurs pratiques sont adaptées aux besoins de la petite enfance. Les CPE :

- > respectent le rythme de développement de l'enfant ;
- > sont mieux placés pour soutenir le développement global de l'enfant ;
- > offrent aux enfants le meilleur outil de développement : le jeu ;
- > sont tenus d'embaucher majoritairement du personnel formé en éducation à la petite enfance ;
- > offrent un soutien aux parents vivant des difficultés ;
- > sont des corporations autonomes, bien ancrées dans leur milieu.

Le transfert des enfants de 4 ans des CPE vers le réseau scolaire comporte diverses implications organisationnelles et financières dont on n'a pas encore démontré la portée.

Puisque les chances de réussite des jeunes enfants peuvent être influencées dès la naissance, la maternelle 4 ans ne constitue pas la meilleure solution ; on devrait plutôt travailler sur des solutions pour faciliter l'accès des clientèles vulnérables à un service de garde de qualité.